HAL open science

Associations et entreprises : l'armature sociale de l'entre-deux franco-marocain

Thomas Lacroix

▶ To cite this version:

Thomas Lacroix. Associations et entreprises : l'armature sociale de l'entre-deux franco-marocain. Diversité : ville école intégration, 2011, 164, pp.22-26. halshs-00755508

HAL Id: halshs-00755508
https://shs.hal.science/halshs-00755508v1

Submitted on 7 Feb 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Thomas Lacroix
Université d'Oxford
Thomas.lacroix@qeh.ox.ac.uk

Associations et entreprises: l'armature sociale de l'entre-deux franco-marocain

Introduction

Parler des échanges entre les deux rives de la Méditerranée, c'est bien souvent parler du mouvement brownien d'hommes, de femmes, de biens, idées et monnaies. La Méditerranée, en dépit des murs barbelés qui s'érigent sur ses deux rives est bel et bien restée une aire d'entropie sociale. Cet intérêt pour ce qui circule est relativement récent dans l'histoire des études migratoires. Jusqu'au début des années 1980, les chercheurs se sont, avant tout, centrés sur les *immigrés* et les questions que suscitaient leur installation dans le pays d'accueil, ou bien encore aux *émigrés* et ce qui les incitait à quitter leur lieu d'origine. Mais depuis deux décennies, un nombre croissants de travaux ont tenté de mieux comprendre l'expérience des personnes dans leur intégralité, tandis qu'ils s'efforcent de construire une vie en trait d'union entre ici et là-bas. C'est la raison pour laquelle on parle de plus en plus de *migrants* pour désigner les acteurs de la migration. Ce nouveau regard n'est pas sans lien avec la formidable intensification et diversification des flux à la fois humains et financiers. En 2010, le Maroc a reçu plus de 6,4 milliards de dollars en transferts financiers, soit une progression de 200 millions par rapport à l'année précédente et ce, en dépit de la crise économique (source Banque Mondiale). De même, environ 2,4 millions de passagers auraient franchis le détroit au cours de l'été 2010, soit 73% de la population Marocaine à l'étranger[1]. Ces deux chiffres résument à eux seul l'attachement de Marocains de l'étranger à leur pays d'origine.
De ce va et vient incessant, les chercheurs se sont attachés à en dégager un ordre, c'est-à-dire, des quantités, des formes, des directions, des forces, des ruptures et des permanences. Toutefois, se focaliser sur la circulation pour qualifier cette densité de relations transméditerranéennes est à bien des égards, une erreur. D'abord parce que l'immense majorité de ceux qui circulent le font relativement peu souvent. Bien peu font de la mobilité un choix de vie. C'est le cas de ceux qui en font profession comme les commerçants ou des retraités qui partagent leur vie entre leur pays d'origine et le pays de leurs enfants. Mais la grande partie des migrants limite leur trajet pour obéir aux contraintes du calendrier scolaire et professionnel ou encore pour espacer les coûts toujours élevé des retours. Ensuite parce que circuler n'est pas le seul moyen de maintenir des contacts transfrontaliers. Le recours aux moyens de communication tels que Internet et le téléphone vient immédiatement à l'esprit. Toutefois, les relations transméditerranéennes ne se limitent pas à des relations interpersonnelles et familiales. Elles sont soutenues par une grande diversité de collectifs qui permettent à ces relations de verser à la fois dans l'économique et le politique. Associations et entreprises tissent une armature sociale qui permet aux migrants de maintenir par procuration des contacts avec leur pays d'origine. C'est de ces organisations dont il sera question dans cet article. En nous appuyant sur l'exemple marocain, nous présenterons à grands traits ces deux catégories d'institutions sociales qui animent cet espace depuis les débuts de l'histoire

[1] http://www.yabiladi.com/articles/details/662/marocains-monde-auraient-foule-marocain.html

migratoire contemporaine.

1. Le paysage des associations des résidents marocains en France

Les premières formes d´organisations collectives marocaines en France sont apparues dans le creuset même des va-et-vient entre la France et les montagnes marocaines après la Seconde Guerre Mondiale. A cette époque, les flux migratoires s´autonomisent du cadre colonial qui les avaient suscités. Les premières arrivées de travailleurs marocains en France étaient, depuis les années 1920, essentiellement le fruit des recrutements directs des Houillères du Nord Pas-de-Calais et d´autres entreprises françaises à la recherche de main-d´œuvre abondante et bon marché. Ce type de filière laissait peu d´espace pour la création d´organisations collectives. Or, après 1945, une nouvelle immigration spontanée s'amorce, attirées par les besoins en force de travail d´une France en reconstruction. A cette époque, le système migratoire franco-marocain se reconfigure autour de chaînes migratoires qui relient le village d´origine et le lieu d´accueil, essentiellement dans les principales métropoles industrielles comme Lille, le bassin parisien, Lyon ou Marseille. Ces chaînes migratoires conduisent à la reconstitution, sur les territoires d´accueil de groupes issus de la même tribu, région ou village. Des organisations villageoises se recréent autour d´un leader, reproduisant l´assemblée patriarcale des villages marocains. Ces « Jemaa » ont pour triple fonction de faciliter la venue et l´insertion dans la société d´accueil, d´entretenir des liens de solidarité communautaire entre les expatriés et de garantir le maintien des relations avec la communauté d´origine. Ces associations villageoises se sont maintenues jusqu´à nos jours sous la forme de réseaux de solidarité plus ou moins hiérarchisés.

L´indépendance du Maroc marque un tournant dans la structuration du paysage associatif franco-marocain. L´établissement de la monarchie alaouite et le durcissement du régime conduisent nombre de militants de la gauche à fuir le pays. En 1961, durant son premier exil en France, le leader de la gauche marocaine unifie les membres de l´opposition en exil sous la bannière de l´Association des Marocains en France (AMF) (Daoud 2002). L´objectif premier de cette association a été d´accueillir les réfugiés et de soutenir par tous les moyens possible l´action partisane au Maroc. A partir de cette date, le champ associatif va connaitre une politisation croissante. Afin de contrer l´influence grandissante de l´AMF parmi la classe ouvrière basée en France, les institutions marocaines mettent en place, avec l´assentiment des autorités françaises, le réseau des Amicales de travailleurs et commerçants. Tout au long des années 1970 et 1980, l´histoire associative franco-marocaine fut rythmée par les affrontements verbaux et physiques entre militants gauchistes et amicalistes. En 1982, l´AMF se scinde suite à un conflit entre radicaux et modérés avec la création de l´Association des Travailleurs Marocains de France (ATMF). Celle-ci fait du soutien de la cause ouvrière son principal champ d'activité. Cette création marque un glissement à la fois géographique et thématique (de la démocratisation du régime marocain à la défense des droits des travailleurs en France) de la mobilisation associative marocaine. 1982-1986 (date du changement de majorité en France) marque l´âge d´or de l´ouvriérisme marocain.

Or, à partir du début des années 1990, le champ associatif va à la fois se diversifier et occuper de manière inédite l´espace transnational franco-marocain. Il y a deux raisons principales à se changement. D´une part, l´identité ouvrière qui avait caractérisé la communauté marocaine en France depuis les années 1960, perd ses fondements sous l´effet conjugué de l´émergence d´une classe moyenne immigrée (Leveau & Withol de Wenden 2001) et du déclin du syndicalisme. D´autre part, la mutation graduelle du régime marocain met fin à la répression policière et permet de nouvelles relations avec le pays. Le paysage associatif se diversifie avec l´essor d´organisations religieuses, d´associations de jeunes, d´associations professionnelles, d´associations caritatives et philanthropiques, etc. La polarisation entre

soutiens et opposants du régime s´estompe, les activités associatives se dépolitisent. Un travail en cours sur la société civile des Marocains de France a permis d'identifier, après dépouillement du Journal Officiel et analyse de bases de données en ligne d'association, 830 associations. L'analyse de ce listing n'étant pas achevée, nous ne pouvons que donner des ordres de grandeur quant à la composition de ce paysage associatif. Celui-ci laisse transparaître les grandes étapes de la constitution de cette communauté marocaine de France. Environ un tiers des associations sont des organisations socioculturelles. Derrière ce label, se tient un ensemble hétérogène d'associations destinées à offrir un lieu de socialité et de loisir pour les résidant Marocains. La plupart organisent des fêtes et voyages pour leurs membres. Certaines s'engagent auprès des pouvoirs publics locaux pour représenter les droits et intérêts de cette population. Certaines sont d'anciennes amicales proches des autorités consulaires (nous en avons dénombrés une cinquantaine), d'autres sont totalement apolitiques. Ces organisations s'adressent avant tout à la génération des travailleurs immigrés arrivés dans les années 1960 et 1970. Seule une minorité sont destinées à promouvoir les arts marocains en tant que tels. Les autres grandes catégories associatives sont les organisations professionnelles et d'étudiants, les parents d'élèves, les associations politiques, les associations cultuelles et les celles dédiées au développement du Maroc. Là encore, il faudrait distinguer au sein de chacune de ces catégories, les vieilles associations créées il y a plus de vingt ans de celles créées plus récemment à la suite des mutations de la population marocaine ou des nouvelles politiques mise en œuvre soit par l'Etat français (codéveloppement), soit par l'Etat Marocain (promotion des investissements, promotion des droit sociaux et politiques des expatriés). Par exemple, les organisations politiques se répartissent entre celles animés par d'anciens réfugiés (ATMF, AMF, associations des Droits de l'Homme) et les nouvelles plateformes et fédérations qui ont été fondées à la suite de la volonté par le gouvernement marocain de créer une instance représentative des Marocains de l'étranger.

Au-delà des grandes lignes de fracture de ce champ associatif des Marocains de l'étranger, c´est aujourd´hui le développement qui est le principal vecteur de mobilisation transnationale. Outre leur activité principale, de très nombreuses associations dédient une partie de leur temps et de leurs ressources à de petites actions caritatives. C´est par exemple le cas de l´Association des informaticiens marocains qui envoie une fois par an des ordinateurs à destination d´écoles marocaines. Au-delà de ces initiatives localisées, un véritable secteur associatif s´est développé autour de la question du développement (Lacroix 2010). A partir du début des années 1990, bénéficiant des dispositifs de codéveloppement en France, au Maroc et ailleurs en Europe, plusieurs dizaines d´ONG de migrants ont émergé. Deux traits caractérisent les plus importantes de ces associations : d´une part, elles sont animées par d´anciens militants syndicalistes actifs pendant les luttes ouvrières des années 1980, d´autre part, elles ne conduisent que peu de projet en leur nom propre, mais elles agissent en intermédiaire entre les bailleurs de fonds et les organisations villageoises (forme moderne de la Jemaa) qui soutiennent des projets d´infrastructure pour leur village d´origine (Lacroix 2005). Ainsi le développement cristallise-t-il les trois générations d´associations de migrants franco-marocains.

2. L'entreprenariat migrant marocain

L'entreprenariat, comme l'activisme associatif, est un vecteur essentiel de migration, d'insertion et de connections transnational. Toutefois, comme le rappelle Moustapha Belbah et Patrick Veglia (2003), l'histoire du commerce marocain en France commence bien avant les vagues migratoires du XXème siècle, bien avant, même, l'histoire moderne des deux pays. Dés le Moyen-âge, on retrouve les traces des premières entreprises marocaines a Paris, et les

premiers accords commerciaux furent signés sous François Premier. L'histoire moderne de ce commerce transméditerranéen commence dans les années 1930, tandis que, en marge de l'immigration coloniale de cette période, ouvrent les premières échoppes et boucheries marocaines (Ray 1938). Cette propension commerçante repose sur un savoir faire de certaines tribus montagnardes (les Ammeln de Tafraout sont un exemple souvent cité, cf. (Waterbury 1972)) qui, a l'instar des Auvergnats ou des Aveyronnais en France, ont pu trouver dans l'entreprenariat en ville une compensation au manque de ressources agricoles. Les ressorts de ce commerce traditionnel se fondent sur une solidarité familiale et communautaire. Les entrepreneurs recourent à une épargne personnelle et familiale pour acquérir leur commerce. La main-d'œuvre est fournie par l'environnement familial ou le village d'origine. Les jeunes sont formés souvent dés leur adolescence au métier du commerce. Les relations clients fournisseurs sont également fondées sur des liens communautaires. Les tractations (emprunt d'argent, approvisionnement) se font sur la base de la parole donnée.

Or, à partir des années 1950, le système commercial franco-marocain se complexifie avec l'émergence de ce qu'on peut qualifier de plateformes commerciales, c'est-à-dire des lieux (rues, quartiers) ou se concentrent une activité commerçante importante. Ces plateformes reposent sur un double dispositif de détaillants et de transport. Tandis que les commerces permettent de vendre les marchandises, les entreprises de transport routier et les agences de voyage assurent à la fois les liaisons France-Maroc pour les voyageurs et l'acheminement des marchandises. Par exemple, dans le quartier de la place Voltaire à Asnières-Gennevilliers, nous avions dénombré, en 2006, quatorze agences de voyage et 55 boutiques (Lacroix 2009). Ce type de configuration, outre l'exemple cité d'Asnières-Gennevilliers se retrouve à Marseille, Lyon, Strasbourg, Bruxelles, Barcelone, Gènes.... Ce réseau de villes tisse un champ commercial à l'échelle européenne, voire au-delà, grâce aux connections existantes avec d'autres champs commerciaux tels que celui des Algériens, Turcs ou Sénégalais (Tarrius 1995). D'une façon globale, cet entreprenariat communautaire se fonde sur un transnationalisme de la consommation nostalgique. Les commerçants offrent aux acheteurs des produits « de là-bas », même si, en réalité, ils sont manufacturés en Asie ou en Europe. Ces produits permettent de maintenir des habitudes de consommation identitaire, marquant un attachement symbolique à l'espace d'origine.

De manière *a priori* paradoxale, le commerce des Marocains de France a pris son essor grâce à la crise économique des années 1980. Cette augmentation de l'entreprenariat est le fait de travailleurs qui ont voulu et su créer leur emploi pour échapper au chômage (Ma Mung et al 1996). En dehors de cet entreprenariat communautaire, il existe bien entendu un entreprenariat familial. Celui-ci est plus diversifié (textile, restauration, maçonnerie, informatique, sécurité, etc.) et tend à se fondre sans signe distinctif dans le tissu des entreprises françaises.

Enfin, il faut ajouter, afin de boucler cette boucle de l'entreprenariat migrant, les investissements dits « productifs » qui sont effectués au Maroc même. A l'instar des associations qui, par le biais du développement, ont accompli ce retour militant vers le pays d'origine, nombre d'entrepreneurs ont misé sur leur connaissance du terrain marocain pour investir dans le pays d'origine. Un exemple intéressant est celui d'une distillerie d'essence de rose créée par deux frères dans la région de Ouarzazate. Tandis qu'au Maroc sont effectuées la culture des roses et leur distillerie, le second frère dispose en France d'un atelier basé en France pour la transformation de l'essence de roses en produits cosmétiques. Les deux frères ont donc misé sur les complémentarités transnationales pour développer leur affaire. Ce nouvel entreprenariat produit donc un transnationalisme tout à fait différent de celui des années 1980. Il utilise les complémentarités des espaces franco-marocains pour optimiser la production. Ce sont les entreprises elles-mêmes qui s'étendent sur les deux rives de la Méditerranée A côté de l'ancien transnationalisme de consommation, caractérisé par les

circulations des produits, est donc apparu un transnationalisme des chaînes de production. Ces investissements sont parfois soutenus par les facilités bancaires et autres aides de l'Etat marocains. La France, de son coté, tente depuis le début des années 1980 d'utiliser cette fibre entrepreneuriale pour inciter les migrants marocains à retourner dans leur pays d'origine. Tous les dispositifs mis en place, jusqu' à la récente politique de codéveloppement, se sont cependant soldés par des résultats décevants faute de moyens réels mis en œuvre et faute de conditions propices du coté marocain.

Conclusion:

Associer sur le même plan associations et entreprises peut paraître, à première vue, incongru. Pourtant, si l'on se place dans la perspective des migrations internationales, nous avons affaire à deux types d'institutions sociales qui partagent trois fonctions identiques: elles facilitent (dans la mesure où la situation politique le permet) la migration des personnes, leur insertion dans la société d'accueil et le maintien des liens avec le pays d'origine. Cette perspective permet de mettre en lumière la richesse des modes d'appropriation de cet espace franco-marocain. Dans cet opus sur les circulations transméditerranéennes, il a été peu question d'intégration. Toutefois, aborder le phénomène migratoire sous l'angle de ces deux catégories d'institutions sociales montre que les relations transnationales, qu'elles soient associatives ou économique, ne sont pas incompatibles avec une dynamique d'intégration en France. Bien au contraire, la création d'entreprise ou d'une association est déjà l'indice que les acteurs se projettent à long terme dans le pays d'accueil. Elles sont également des instruments d'ascension sociale et d'inscription dans le champ économique et politique français. Le deuxième enseignement de cette analyse est que la circulation n'est pas une condition nécessaire au maintien de liens transnationaux. Associations et entreprises permettent l'échange de bien et information et fournissent des possibilités d'engagement avec le pays d'origine. Ils sont enfin des espaces ou s'invente une nouvelle marocanité, une marocanité de l'étranger, qui est partagée par ceux qui ont quitté leur pays et qui se caractérise par son hybridité, son mélange de codes culturels d'ici et d'ailleurs. Ces institutions sont donc aussi la matrice de ce que les chercheurs appellent le passage d'une communauté transnationale à une communauté diasporique (Cohen & Vertovec 1999).

Belbah M, Veglia P. 2003. Pour une histoire des Marocains en France. *Hommes et Migrations*:18-31

Cohen R, Vertovec S, eds. 1999. *Migration, Diasporas and Transnationalism*. Cheltenham: Edward Elgar

Daoud Z. 2002. *De l'immigration à la citoyenneté, itinéraire d'une association maghrébine en France: l'ATMF (1960-2003)*. Houilles: Mémoire de la Méditerranée. 238 pp.

Lacroix T. 2005. *Les réseaux marocains du développement : géographie du transnational et politique du territorial*. Paris: Presses de Sciences Po

Lacroix T. 2009. De "l´Arabe du coin" aux chemins internationaux du petit commerce. In *Générations. Un siècle d´histoire culturelle des Maghrébins en France*, ed. D El Yazami, Y Gastaut, N Yahi, pp. 275-9. Paris: Gallimard, Génériques, CNHI

Lacroix T. 2010. L'imaginaire migratoire chez les jeunes Marocains. In *Pratiquer les frontières. Jeunes migrants et descendants de migrants dans l'espace franco-maghrébin*, ed. F Lorcerie. Paris: CNRS

Leveau R, Withol de Wenden C. 2001. *La beurgeoisie. Les trois âges de la vie associative issue de l'immigration*. Paris: CNRS éditions. 188 pp.

Ma Mung E, Boubakri H, Lazaar Mh, Robin N, Tapia Sd, et al. 1996. *Mobilités et*

investissements des émigrés Maroc, Tunisie, Turquie, Sénégal. Paris: L'Harmattan. 272 pp.
Ray J. 1938. *Les Marocains en France*. Paris: Librairie du recueil Sirey, Institut des hautes études marocaines. 406 pp.
Tarrius A. 1995. *Arabes de France dans l'économie mondiale souterraine*. Paris: L'aube. 220 pp.
Waterbury J. 1972. *North for the trade. The life and times of a berber merchant*. Los Angeles, London: University of California Press. 226 pp.